

BULLETIN N°2 | JUILLET 2023

CADRE NATIONAL POUR LES SERVICES CLIMATIQUES (CNSC) CLIMAT ET REDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHES



SITUATION DES CATASTROPHES ENREGISTRÉES DUES AUX ÉVÈNEMENTS CLIMATIQUES EXTRÊMES AU 31 JUILLET 2023

CONTEXTE

Dans le cadre de la collaboration entre la Direction de la Météorologie Nationale (DMN) et le Programme Alimentaire Mondial (PAM), le groupe « Climat-Réduction des Risques de Catastrophes » du Cadre National pour les Services Climatiques (CNSC) élabore son deuxième bulletin sur le thème : « Situation des catastrophes enregistrées dues aux événements climatiques extrêmes au 31 juillet 2023 ». Malgré un début de saison d'hivernage plutôt timide en juin, les fortes pluies enregistrées au cours du mois de juillet ont causé d'importants dommages.

I. DONNÉES ET SOURCES

Les données pluviométriques sont fournies par la Direction de la Météorologie Nationale (DMN). Quant aux données concernant les catastrophes dues aux inondations, elles émanent de la Cellule de Coordination du Système d'Alerte Précoce (CC/SAP) ainsi que de la Direction Générale de la Protection civile (DGPC).

II. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

La démarche méthodologique suivie se décline en quatre étapes majeures :

- Collecte, traitement et analyse des données par les points focaux (météo et SAP)
- Elaboration du bulletin par les points focaux
- Validation du bulletin en plénière par le groupe de travail
- Edition et diffusion du bulletin par la DMN.

III. SITUATION CLIMATIQUE AU 31 JUILLET 2023

3.1 Cumul pluviométrique saisonnier au 31 juillet 2023

Le cumul saisonnier a varié entre 20 mm (à Filingué, Loga, et sud Gouré) et 394 mm (au sud de Magaria) ; et c'est au cours du mois de juillet que les précipitations modérées à localement fortes ont été enregistrées. Des cumuls saisonniers de plus de 50 mm ont été enregistrés sur la majeure partie de la bande sud du pays. Les localités de Bosso, Gueskéro, Doungas, Wacha, Tanout, Dakoro, Filingué, Banibangou, Loga et Makalondi sont les moins arrosées avec un cumul saisonnier oscillant entre 20 et 140 mm. Par contre, sur le reste de la bande sud, c'est un cumul supérieur à 140 mm qui a été enregistré. (Figure 1).

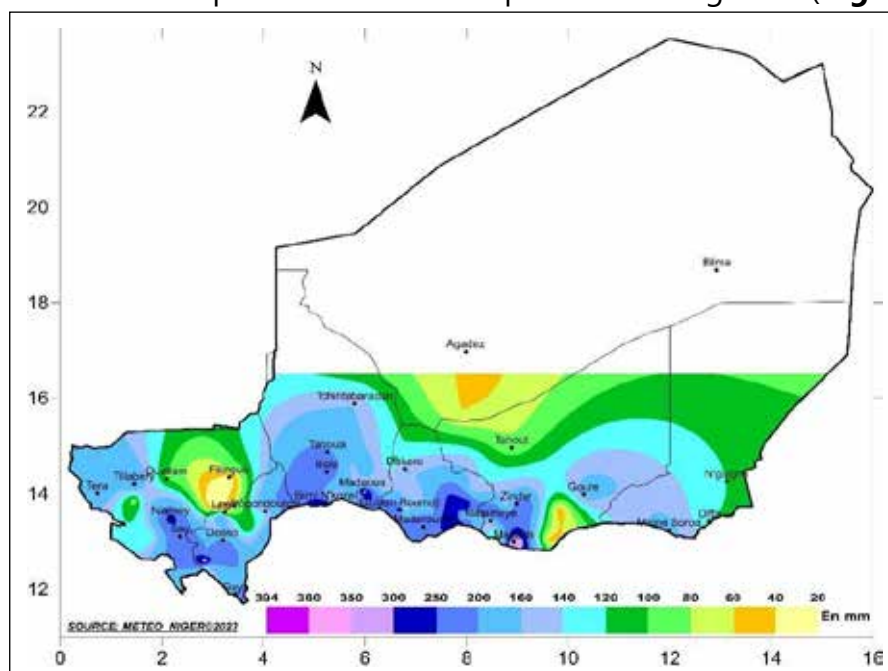


Figure 1 : Cumul pluviométrique saisonnier au 31 Juillet.

3.2 Cumul pluviométrique saisonnier au 31 juillet 2023 comparé à l'année 2022

Comparativement à l'année 2022, le cumul saisonnier est globalement inférieur sur la majeure partie du pays. Le cumul pluviométrique est inférieur sur les régions de Diffa, Nord Zinder et Maradi, centre Ader et la partie Est des régions du fleuve. Cependant, on note un cumul pluviométrique largement supérieur au niveau des départements de Magaria, Madarounfa, Guidan Roumdji, Madaoua, Birni N'Konni, Tchintabaraden, Ouallam, Say, Kollo et Birni-Gaouré. (Figure 2).

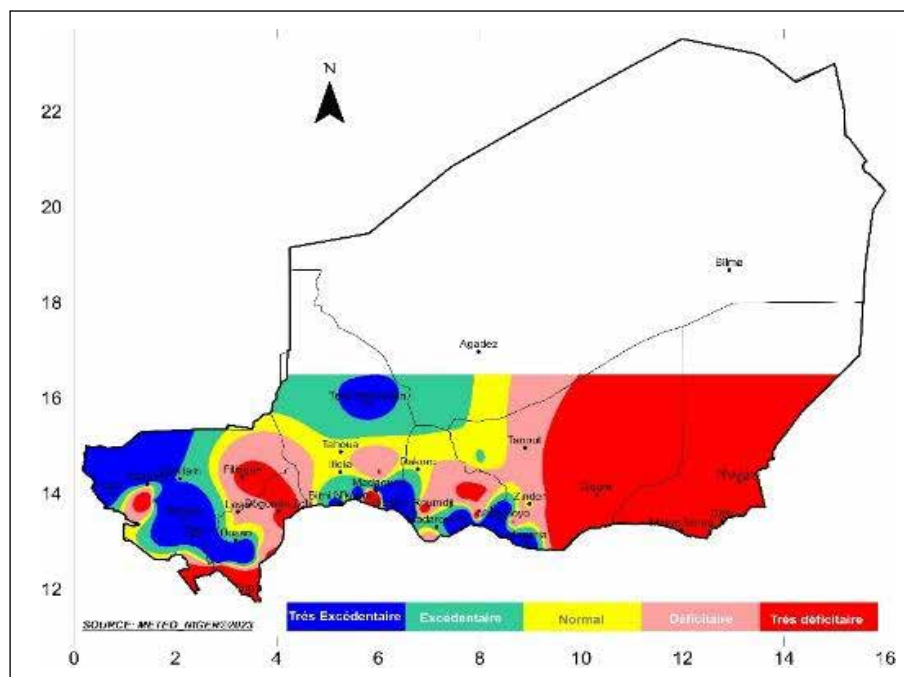


Figure 2 : Cumul pluviométrique saisonnier comparé à l'année passée.

3.3 Cumul pluviométrique saisonnier au 31 juillet 2023 comparé à la normale 1991-2020

Le cumul pluviométrique à la date du 31 juillet comparé à la normale 1991-2020, est globalement excédentaire sur le pays. En effet, il est excédentaire sur certaines localités de Zinder, Maradi, Tahoua, extrême nord Tillabéri et extrême sud Diffa voire très excédentaire sur le sud Magaria, Madarounfa et Guidan Roumdji. Cependant, des cumuls très déficitaires ont été enregistrés dans les départements de Wacha, Dugas, Ouallam, Filingué, Loga, Dogondoutchi, Say, Makalondi, Gaya, Birni N'Gaouré. **(Figure 3).**

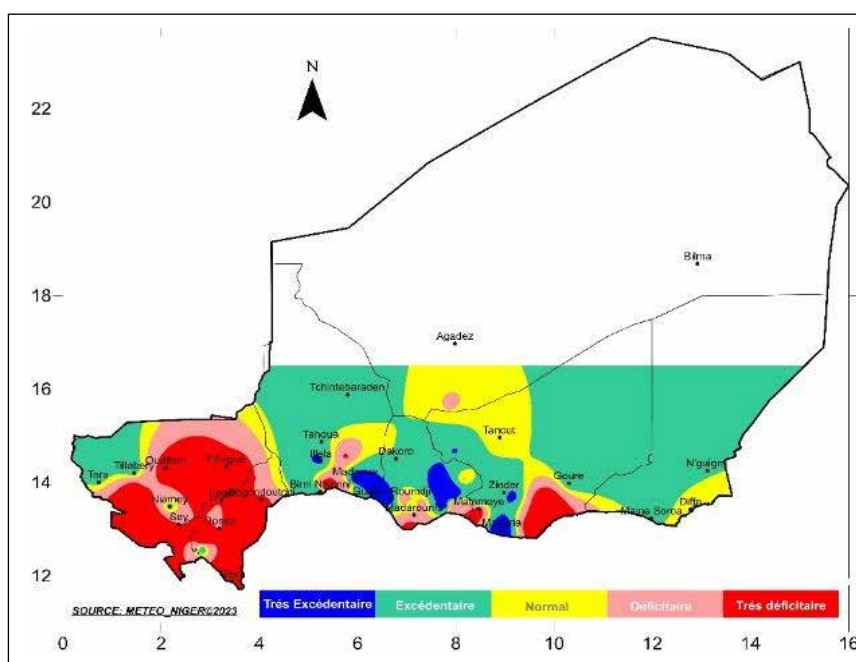


Figure 3 : Cumul saisonnier comparé à la normale 1991-2020

3.4 Cumul pluviométrique du mois de juillet 2023

Le mois de juillet a été un mois pluvieux sur le pays. Les régions de Zinder, Maradi, Tahoua, Niamey et Dosso ont été les plus arrosées. Les cumuls enregistrés au cours de ce mois ont varié entre 0 et 280 mm. Les localités de Magaria, Matameye, Madaoua, Guidan Roumdji, Illéla, Say, Loga, Gaya ont enregistré les cumuls les plus élevés (100 mm à 280 mm). Néanmoins, il a été enregistré sur le reste du pays des cumuls allant des traces à 50 mm (**Figure 4**).

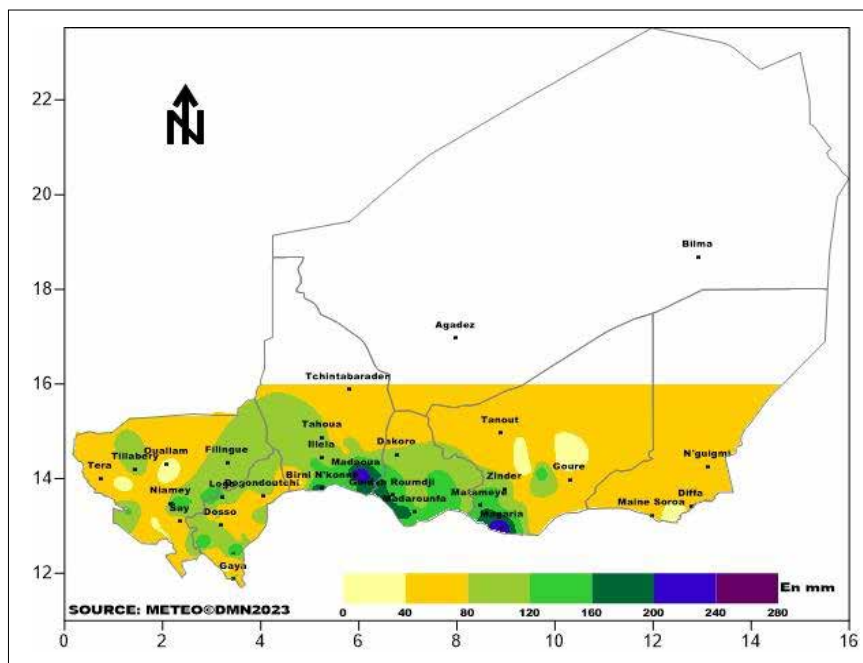


Figure 4 : Cumul pluviométrique du mois de Juillet.

3.5 Cumul pluviométrique de la troisième décade du mois de juillet 2023

La troisième décade a été plus pluvieuse avec des cumuls allant de 80 à 118 mm sur certaines localités des régions de Niamey, Dosso, Tillabéri, Sud Tahoua, Maradi et sud Zinder (**Figure 5**).

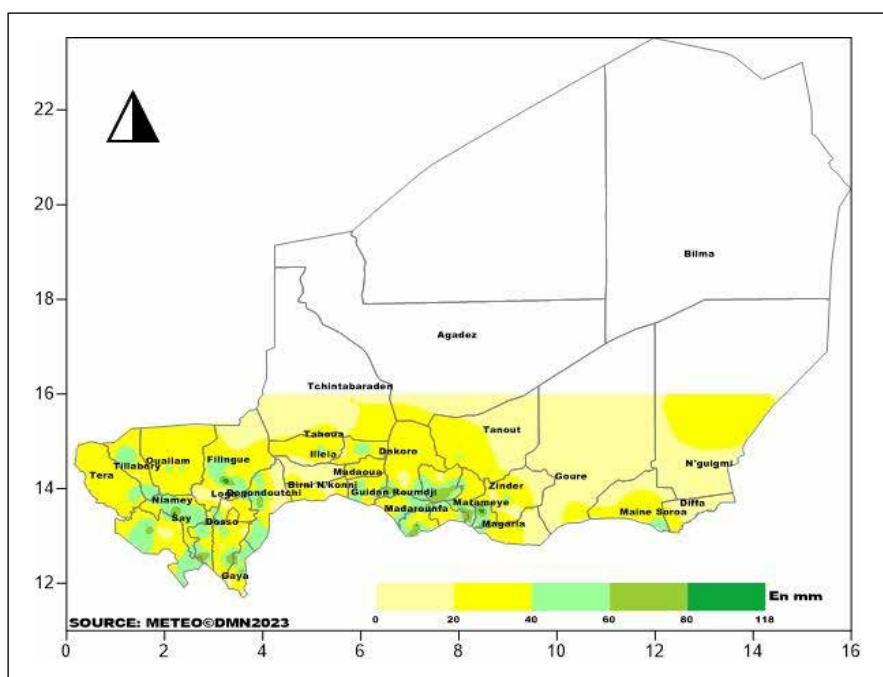


Figure 5 : Cumul pluviométrique de la troisième décade du mois de Juillet.

3.6 Cumul pluviométrique du mois de juillet 2023 comparé à la normale 1991-2020

Le cumul pluviométrique du mois de juillet 2023 comparé à la normale 1991-2020, est globalement déficitaire sur le pays. En effet, il est excédentaire à très excédentaire sur certaines localités de Zinder, Maradi, Tahoua et extrême sud-ouest Tillabéri. Cependant, des cumuls très déficitaires ont été enregistrés dans les localités de Mainé Soroa, Toumnia, Madaoua, Birnin Kazoé, Falouel, Deytégui, Tounga, Gaya, Tamou, Niamey, Oualam et Dargol. (**Figure 6**).

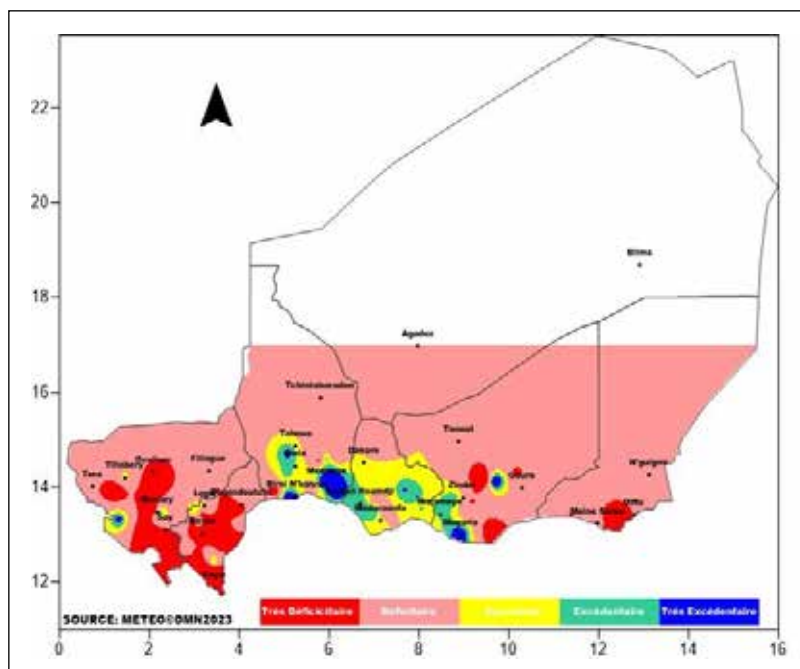


Figure 6 : Cumul du mois de juillet comparé à la normale 1991-2020

3.7 Cumul pluviométrique du mois de juillet 2023 comparé à l'année 2022

Comparativement à l'année 2022, le cumul saisonnier est globalement très inférieur sur la majeure partie du pays. Cependant, on note un cumul pluviométrique largement supérieur au niveau des départements de Magaria, Matamey, Madarounfa, Guidan Roumdji, Madaoua, Birni N'Konni, Say, Kollo, Loga et Birni-Gaouré (**Figure 7**).

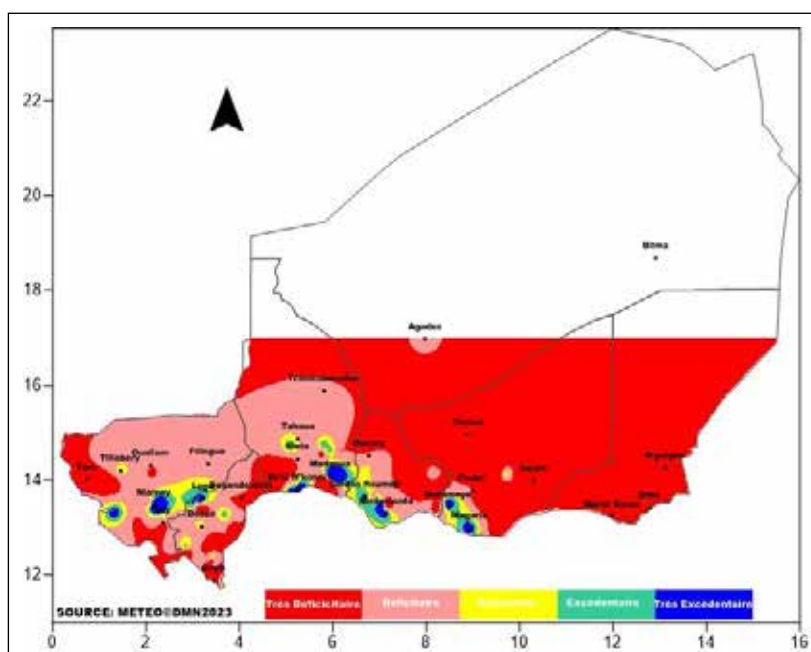


Figure 7: Cumul pluviométrique du mois de juillet comparé à l'année passée.

IV. SITUATION DE CATASTROPHES ENREGISTRÉES À LA DATE DU 31 JUILLET 2023

4.1 Communes touchées

Dans l'ensemble, 43 communes réparties dans 7 régions (à l'exception de Diffa) ont été impactées par les inondations entre juin et juillet 2023 contre 49 en 2022 à la même période. La région de Maradi a enregistré plus de communes impactées (15) suivie de Tahoua (12 communes) et Zinder (6 communes) (**Figure 8**).

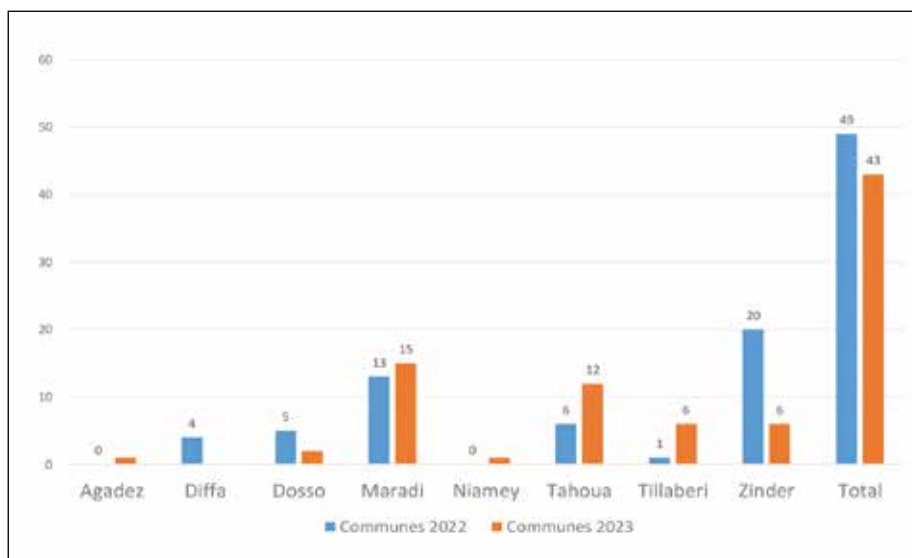


Figure 8 : Nombre de communes affectées par région entre juin et juillet 2023 et 2022

4.2 Localités affectées

Il a été enregistré 122 villages/quartiers affectés en 2023 contre 231 en 2022 soit une diminution de 109 villages. La région de Maradi a le plus grand nombre de villages/quartiers touchés avec 62 localités suivie de Tahoua et Tillabéri avec respectivement 35 et 9 villages/quartiers (**Figure 9**).

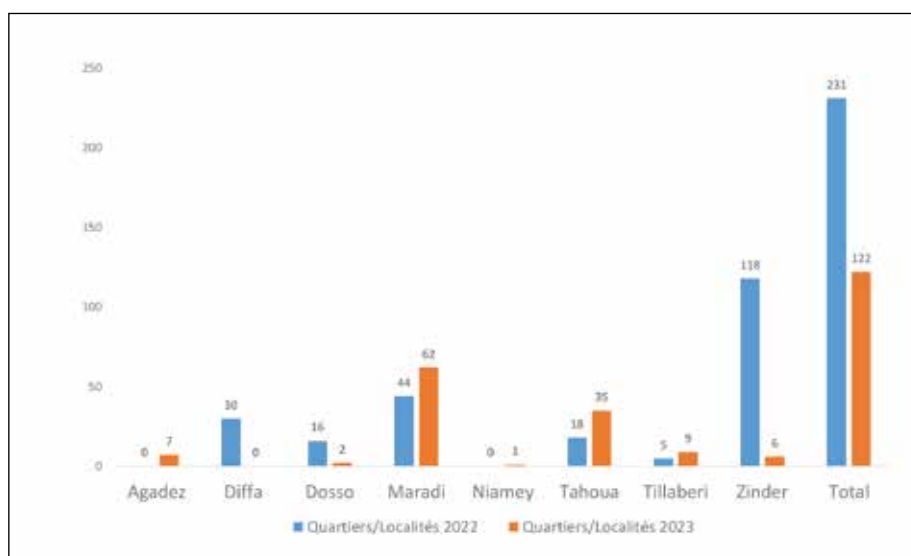


Figure 9 : Nombre de villages/quartiers touchés par les inondations et par région entre juin et juillet 2022 et 2023

4.3 Maisons effondrées

Globalement il a été enregistré 2396 maisons effondrées en 2023 contre 5625 en 2022 soit une diminution de 3229 maisons. La région de Tahoua a enregistré le plus grand nombre de maisons effondrées (1047), suivie de Maradi avec 989 et Tillabéri avec 171. En 2022, la région de Zinder a enregistré le plus grand nombre de maisons effondrées (3526) suivie de Diffa (1163) et Maradi (731) (**Figure 10**).

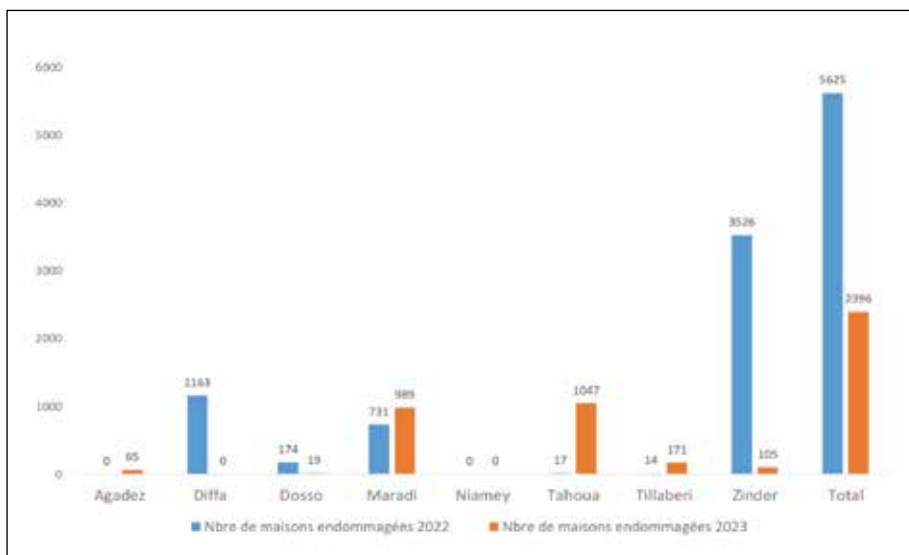


Figure 10 : Nombre de maisons effondrées par région entre juin et juillet 2023 et 2022

4.4 Personnes sinistrées

Au total, 27367 personnes sinistrées ont été déclarées en 2023 contre 50127 en 2022 à la même période soit une diminution de 22760 personnes. La région de Tahoua enregistre le plus grand nombre de personnes sinistrées avec 10794 contre 2324 personnes en 2022 à la même période. Elle est suivie de Maradi avec 9264 contre 7902 en 2022 et Tillabéri qui a enregistré 5885 en 2023 contre 5890 en 2022 (**Figure 11**).

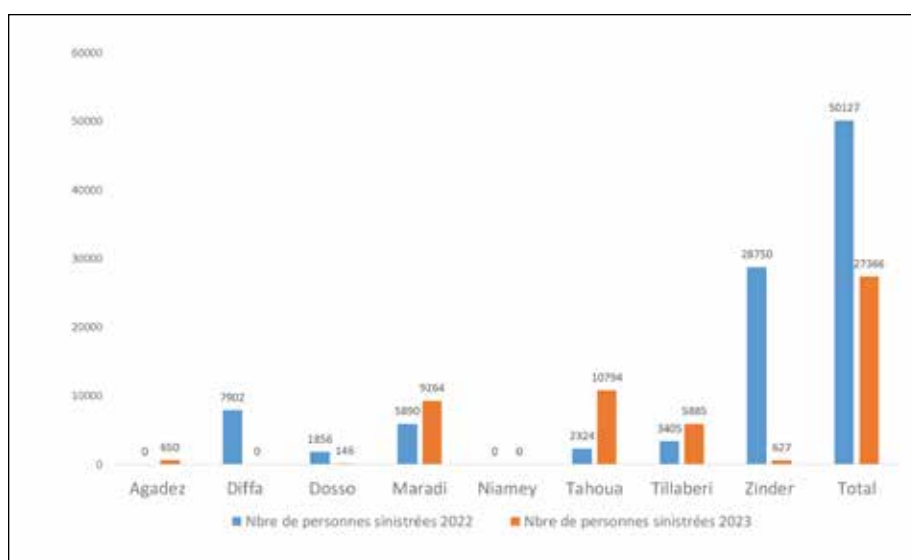


Figure 11 : Nombre de personnes sinistrées par région entre juin et juillet 2023 et 202

4.5 Pertes en vies humaines

Sur l'ensemble du pays, 20 décès ont été déclarés en 2023 contre 22 en 2022. La région de Tahoua a enregistré huit (8) pertes suivies de Maradi, Zinder et Niamey avec respectivement sept (7), quatre (4) et un (1) décès (**Figure 12**).

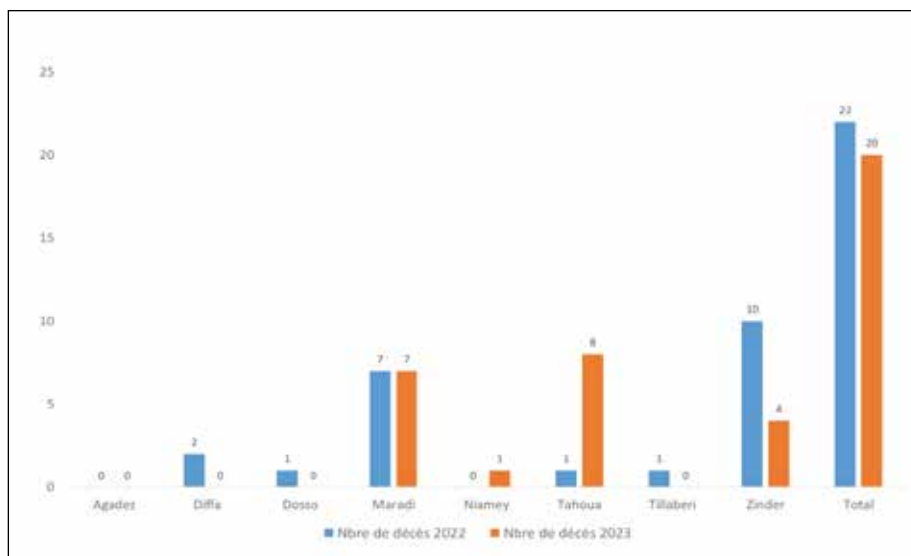


Figure 12 : Nombre de décès par région entre juin et juillet 2023 et 2022

4.6 Pertes de cheptel

Sur l'ensemble du pays, il a été déclaré la perte de 2515 animaux suite aux fortes précipitations enregistrées entre juin et juillet 2023 contre 608 en 2022 soit une augmentation de 1907 animaux. La région de Tahoua a enregistré le plus grand nombre de perte d'animaux (2370) suivie de Maradi (137). (**Figure 13**).

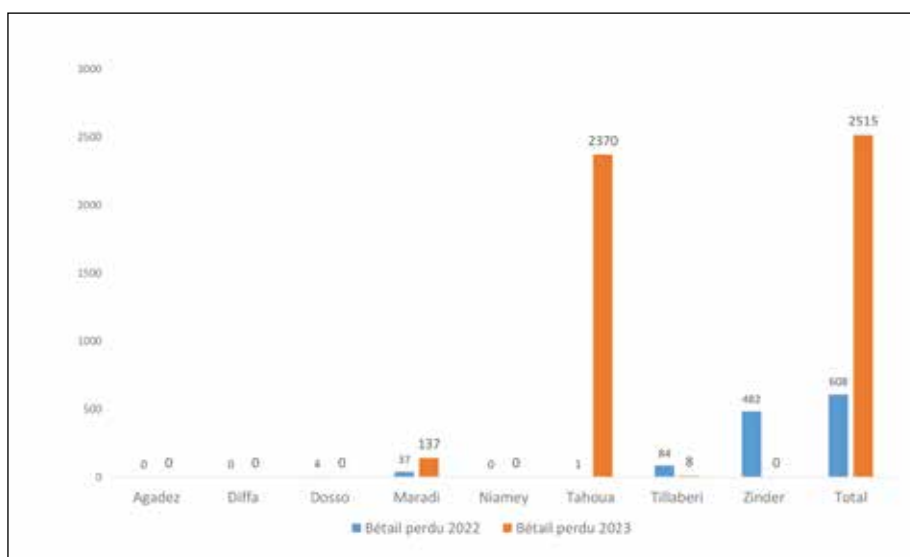


Figure 13 : pertes d'animaux par région entre juin et juillet 2023 et 2022

V. SYNTHÈSE

Le cumul pluviométrique à la date du 31 juillet comparé à la normale 1991-2020, est globalement excédentaire sur le pays. Les régions de Zinder, Maradi, Tahoua, Niamey et Dosso ont été les plus arrosées. Néanmoins, il a été enregistré sur le reste du pays des cumuls allant des traces à 50 mm. En ce qui concerne les catastrophes, 43 communes réparties dans 25 départements ont enregistré des dégâts provoqués par les inondations entre juin et juillet 2023 contre 49 en 2022 à la même période. Les régions les plus impactées sont Tahoua, Maradi et Zinder. Il a été enregistré 27366 personnes sinistrées réparties dans 3333 ménages en 2023 contre 50127 en 2022.

Quant au nombre de décès, il est de 20 en 2023 contre 22 en 2022 sur l'ensemble du pays.

Par ailleurs, on note 26 classes effondrées (dont 15 dans la région de Maradi et 7 à Tahoua), 4 cases de santé endommagées et 2515 têtes de bétail perdues sur l'ensemble du pays.

VI. ANALYSE

La saison de pluie s'est bien installée au cours de la deuxième décennie du mois de juillet avec des précipitations dépassant les 50 mm par jours occasionnant ainsi des dégâts importants sur certaines localités des régions. Les dommages causés par les inondations sont considérables à partir de la deuxième décennie de juillet. Ainsi on peut noter dans la commune de Tabelot (région d'Agadez) la perte de 10 976 planches de cultures dont 530 ha de pépinières, huit (8) puits ensevelis et 14 animaux emportés. A Tawassat Sud ce sont 900 planches repiquées qui ont été détruites dans la deuxième décennie par les écoulements de koris. Dans la commune de Gorouol ce sont 60 ha de cultures qui ont été perdus selon l'évaluation préliminaire.

Il convient également de noter que des séquences sèches de vingt à trente jours ont été observées dans les régions de Diffa, Zinder (24 jours de ruptures observés dans les communes de Mallawa, Dogo, Gouré, Kellé et Tanout). Dans les communes de Sakadamna, Tombo Koirey et Guechémé des arrêts de pluie ont été notifiés ainsi que des vents violents ayant occasionné le dessèchement des cultures dans 33 villages des communes de Sanam et Abala. Enfin à Tablak un arrêt de l'écoulement de la mare a été constaté le 7 juillet. Au cours de la deuxième moitié du mois, des séquences sèches de plus de dix (10) jours ont été observées dans les communes de Chétimari et Gueskerou (région de Diffa), Guidan Amoumoune, Maireyrey et Tchaké (région de Maradi), Gorouol, Kokorou, Diagourou et Téra (région de Tillabéri).



VII. PERSPECTIVES

Au cours de la période Juillet-Aout-septembre 2023, il est prévu des précipitations normale à excédentaire sur la bande sud du pays. Selon les analyses de la Direction de la Météorologie Nationale, il est prévu des précipitations modérées à fortes sur l'ensemble du pays pour le mois d'août.

VIII. AVIS ET CONSEILS

Au regard des précipitations modérées à fortes prévues au cours du mois d'août, avec des risques élevés d'inondation sur l'ensemble du pays, il est recommandé de :

- évacuer les zones inondables (habitats et infrastructures de base) ;
- éviter les traversées des cours d'eau où les risques d'écoulement sont forts après une pluie ;
- renforcer la veille météorologique et la sensibilisation des populations sur les risques d'inondation, d'effondrement de maisons et de noyades ;
- éviter les habitats vulnérables et construire des abris de substitution (cases, hangars) ;
- sensibiliser la population sur la gestion des passages d'eau ;
- sensibiliser les éleveurs d'éviter de pâturer dans les zones à risque ;
- émettre des bulletins d'alerte en cas d'évènements pluvio-orageux forts prévus sur le pays ;
- veiller à l'entretien des ouvrages et infrastructures (routes et ponts) ;
- encourager les cultures des légumineuses dans les zones à risque (zone a fort déficit pluviométrique).

ONT PARTICIPÉ À L'ÉLABORATION DE CE BULLETIN

DMN: DIRECTION DE LA METEOROLOGIE NATIONALE

DGPV: DIRECTION GENERALE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

DNGPC: DISPOSITIF NATIONAL DE GESTION ET DE PREVENTION DES CRISES ALIMENTAIRES

CC/SAP: CELLULE DE COORDINATION DU SYSTEME D'ALERTE PRECOCE

DGPC: DIRECTION GENERALE DE LA PROTECTION CIVILE

MAG/EL/DSA: MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE, DIRECTION DE LA SANTÉ ANIMALE

CNCOD: COMITE NATIONAL DE COORDINATION DES ONG SUR LA DESERTIFICATION

MAH/DGC: MINISTERE DE L'ACTION HUMANITAIRE, DIRECTION DE LA GESTION DES CATASTROPHES

FAO : ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

CONTACTS

• M. KATIELLOU GAPTIA LAWAN

Directeur de la Météorologie Nationale,
Tél. +227 20732160, Email: katielloulaw@gmail.com

• M. BARMOU BATOURE MAHAMAN BOHARI

Point focal, CC/SAP
Tél. +227 96989042, Email: Sahel_clim@hotmail.fr

• M. BOUBACAR ISSOUFOU

Expert NORCAP - Analyste en Changement Climatique à la DMN
Tél. +227 96 46 52 03, E-mail: boubacarissou@gmail.com

CHARGÉ DE COMMUNICATION

• M. MIKAÏLA ISSA

Expert NORCAP en Communication Climat à la DMN
Tél: +227 87 72 96 26, Whatsapp: +221 708028837,
Email: mikailaissa@gmail.com

VOTRE AVIS COMPTE

Chers lecteurs, nous vous invitons à partager vos impressions, vos idées et vos suggestions pour nous aider à vous servir au mieux. Votre opinion compte pour nous, car elle nous permet d'améliorer continuellement la qualité de notre bulletin. N'hésitez pas à nous envoyer votre feedback à l'adresse nigermet@gmail.com. Nous sommes impatients de lire vos commentaires et de prendre en compte vos suggestions pour rendre notre bulletin toujours plus utile et pertinent.



Ce bulletin est produit par le groupe thématique **Climat et Réduction des Risques de Catastrophes** du Cadre National pour les Services Climatiques du Niger avec l'appui du **PAM** sous la coordination de la **DMN**.